



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 7 décembre

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Lovagny, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 1 décembre 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 24 - votants 32.

Présents :

Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Roger DALLEVET, François DAVIET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Séverine MUGNIER, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Pierre AGERON à Yvan SONNERAT
Elisabeth BOIVIN à Elodie DONDIN
Rocco COLELLA à Séverine MUGNIER
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Virginie FRANCOIS à Thomas BIELOKOPYTOFF
Michel PASSETEMPS à Henri CARELLI
Christiane MICHEL à Yves GUILLOTTE
Roland NEYROUD à Sylvie LE ROUX

Secrétaire de séance : Jean-Pierre CHAMBARD

N° 2023-115 : Fixation des tarifs des transports scolaires pour l'année 2024-2025

Madame Maly SBAFFO, Vice-Présidente en charge des services à la personne, rapporteur

Vu les travaux de la commission finances réunie en date du 28 novembre 2023,

La CCFU est autorité organisatrice de second rang (AO2) en matière de transports scolaires. A ce titre, elle organise le transport scolaire des élèves du primaire et du secondaire.

Chaque année, la CCFU est appelée à se prononcer sur les tarifs appliqués aux transports scolaires. Il convient donc de fixer pour l'année scolaire 2024-2025 les tarifs pour le transport scolaire des élèves du primaire des Communes de Choisy et Sillingy et pour les élèves du secondaire de l'ensemble du Territoire.

Il est proposé de maintenir les mêmes tarifs que l'année dernière, comme détaillé ci-après :

	Tarifs 2023/2024	Tarifs 2024/2025
Tarifs primaires		
Tarif / enfant	135.00 €	135.00 €
Tarif carte achetée après le 1 ^{er} février	50% du tarif appliqué	50% du tarif appliqué
Tarifs primaires avec pénalités de retard		
Tarif / enfant	210.00 €	210.00 €
Tarifs secondaires		
Tarif / enfant	135.00 €	135.00 €
Tarif carte achetée après le 1 ^{er} février	50% du tarif appliqué	50% du tarif appliqué
Tarifs secondaires avec pénalités de retard		
Tarif / enfant	210.00 €	210.00 €
Tickets de lignes régulières		
Tarif carnet de 20 tickets	2.00 €	2.00 €
Tarif carte rééditée		
Carte perdue	15.00 €	15.00 €

Il est proposé au conseil communautaire :

- De **fixer** les tarifs des transports scolaires pour l'année scolaire 2024-2025 tels que définis ci-avant.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**

**Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre CHAMBARD**

